



Le marché marocain dans le viseur du nouveau fonds de Capital-investissement d'Adenia Partners

Soutenu par la Banque africaine de développement, la Banque européenne d'investissement et la Société financière internationale, le fonds Adenia Entrepreneurial Fund 1 cible des investissements de croissance dans une dizaine d'entreprises de petite et moyenne capitalisation en Afrique. Le Maroc, où Adenia est déjà présent depuis 2021, figure parmi les marchés cibles de ce véhicule qui ambitionne de lever entre 150 et 180 millions de dollars.



Visas immigrants États-Unis : le Maroc parmi les 75 pays visés par la suspension

L'administration Trump suspend indéfiniment les visas immigrants pour les ressortissants de 75 pays, dont le Maroc, dans une mesure choc visant à limiter l'immigration légale aux États-Unis, selon The Guardian.



Nador West Med prépare le déploiement de son guichet unique digital

À l'approche de sa mise en service prévue fin 2026, le complexe de Nador West Med engage une étape clé de sa structuration avec la mise en place d'un guichet unique numérique intégré. Appuyée par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, cette plateforme est appelée à devenir l'infrastructure centrale de gestion des investissements, des flux logistiques et des interactions institutionnelles, en dotant la nouvelle zone économique de standards de gouvernance et de performance alignés sur les meilleures pratiques internationales.



Espace maritime atlantique : comment le Maroc assoit sa souveraineté et son leadership

Le Royaume réussit à transformer sa façade maritime en levier stratégique : consécration juridique des espaces maritimes, sécurisation des corridors et diplomatie navale active. C'est ce qui ressort du rapport «Sécurité maritime du Maroc : enjeux, défis et perspectives dans l'espace Méditerranée-Atlantique» publié par la Konrad-Adenauer-Stiftung. L'objectif affiché : faire de la mer un outil de souveraineté, mais aussi un vecteur d'intégration régionale, notamment vers le Sahel. Une trajectoire ambitieuse, qui suppose une gouvernance capable d'aligner droit, ports et coopération africaine.

Bourse de Casablanca : Le facteur politique s'impose à nouveau dans les décisions (CIH Capital)

Le facteur politique reprend une place centrale dans l'analyse des marchés financiers, au point de devenir un déterminant durable des stratégies d'investissement. Selon CIH Capital Management, les investisseurs opèrent désormais dans un environnement où la prime de risque politique est pleinement intégrée, aussi bien dans les valorisations des actifs que dans les arbitrages de portefeuilles. La lecture strictement macroéconomique ne suffit plus ! Comprendre les orientations politiques, les rapports de force géopolitiques et leurs implications économiques devient un préalable essentiel à toute décision d'investissement.



Investissement : une plateforme digitale dédiée aux Marocains du monde

Le gouvernement travaille sur la mise en place d'une plateforme digitale intégrée destinée à faciliter, orienter et accompagner l'investissement des Marocains du monde (MDM) au Maroc. Cette initiative, portée par le ministère de l'Investissement, s'inscrit dans la vision stratégique du Royaume visant à renforcer la contribution de sa diaspora au développement économique et social national.



Les exportations d'oranges marocaines en hausse de 38% en 2024-2025

La saison 2024-2025 marque un tournant pour les producteurs d'agrumes marocains. Après une baisse record en 2022/23, les expéditions remontent la pente, soutenues par la variété Maroc Late, une stratégie commerciale réorientée et un regain d'intérêt des marchés étrangers.



Politiques agricoles : pourquoi recherche, évaluation et action publique doivent aller de pair

Dans le cadre d'une réflexion globale consacrée aux politiques agricoles, une rencontre a réuni à Rabat responsables publics, chercheurs et acteurs de terrain autour d'une question centrale : celle des conditions dans lesquelles se conçoit et se conduit l'action publique agricole. Organisés le 12 janvier à l'initiative de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), avec la participation de J-PAL et d'OCP Nutricrops, les échanges ont placé au cœur du débat la relation entre recherche scientifique, évaluation, pratiques opérationnelles et décision publique, dans des contextes marqués par la contrainte climatique, la pression sur les ressources naturelles et la diversité des systèmes de production.

STÉ GLOBAL PRECISION SARL AU

*DONATION DE
PARTS SOCIALES*

Capital social 100
000.00 Dhs
Siège Social Domi chez
N°19 LOTISSEMENT
ZAITOUNE SAFI.
MODIFICATION DE
SOCIETE
1. DONATION DES
PARTS SOCIALES :
Mr. ABDERRAFI
DARKAOUI a donné
la totalité de ses parts
sociales soit 1000 parts
sociales à MR AYOUB
ELABIDI d'une va-
leur nominale de 100
dirhams chacune soit au
total (mille cent dirhams)
100 000.00 dhs.

2. GÉRANCE ET SI-
GNATURE :
L'assemblée générale
extraordinaire désigné
MR AYOUB ELABIDI en
qualité de Gérant pour
une durée illimitée et lui
confère les pouvoirs les
plus étendus conformé-
ment à loi en vigueur sur
les sociétés à responsa-
bilité limitée a associés
unique (SARL AU).

La société sera donc
valablement engagée
pour tous les actes et
opérations la concernant
par la signature de MR
AYOUB ELABIDI.

3. MODIFICATION DES
ARTICLES 6 ; 7 ; et 14
DES STATUTS :

Les associés ont décidé
que les articles 6 ; 7 ; et
14 des statuts seraient
dorénavant modifiés,
en conséquence le
capital social étant fixé à

100.000.00 dirhams, est
divisé en 1000 parts
sociales de cent dirhams
(100.00 Dhs) chacune
attribuées à savoir.

4. MISE A JOUR DES
STATUTS :

L'assemblée générale a
agréé la mise à jour des
statuts selon la loi 5-96
promulgué par le
dahir n°1-97 du 13 fé-
vrier 1997.

5. POUVOIRS :

Tous pouvoirs sont don-
nés au porteur d'un ex-
trait ou copie du présent
procès-verbal pour
faire opérer toute ins-
cription, modification,
transcription et autre
partout ou besoin sera,
tant pour l'application
du présent procès-ver-
bal que des suites
subséquentes de cette
application.

La Sté a été immatri-
culée au registre de
commerce auprès du
tribunal de première
instance de SAFI
sous numéro de registre
de commerce 14883 en
date du 26/04/2024.
Dépôt au tribunal de
première instance de
SAFI le 13/01/2026 sous
le N°4880

N.J ROLIMAT SARL

*AVIS DE CONSTITU-
TION D'UNE SARL*

Au capital de
100 000.00dhs
Siège social : dom chez
N°38 LOTISSEMENT
ZAITOUNE SAFI
RC 16635 SAFI
Dénomination So-
ciale : [N.J ROLIMAT].

Forme : Société A Res-
ponsabilité Limitée.

Capital So-
cial: [100 000.00 DHS]
dirhams.

Siège Social : [dom LOT
ZAITOUNE N°38 SAFI].

Numéro R.C :
[16635] R.C [SAFI].

I- Aux termes d'un
acte notarié date
du [15/12/2025], il a été
constitué une
société à (Respon-
sabilité Limitée) dont les
caractéristiques sont les
suivantes ;

Forme : (SARL).

Dénomination Sociale :
[N.J ROLIMAT].

Objet Social : [TRA-
VAUX DE CONSTRUC-
TION GENERALES,
LOCATIONS DES
ENGINS et MACHINES
INDUSTRIELLES].

Siège Social : [dom
chez LOT ZAI-
TOUNE N°38 SAFI].

Durée : 99 ans.

Capital Social :
[100 000.00 DH]

Gérant : [YOUSSEF
NOUCHIRA Né le
12/03/1997 en qualité
du gérant de SARL].

Année Sociale : (En
générale du 1er janvier
au 31 décembre).

II- Le dépôt légal a
été effectué au tribu-
nal de 1 ère instance
[SAFI] le [15/01/2026]
Pour avis,
Le Gérant.

HILLTOPPATISS

Société à responsabilité
limitée d'associé unique
au capital de 100.000
Dhs,
Siège Social :RES.RIF
02 IMM 01 PREMIE-

RIER ETAGE APP 03
TEMARA.

Aux termes de L AGE
en date du 16/10/2025
de la société HILL-
TOPPATISS société à
responsabilité limité
d'associé unique. Il a
été décidée ce qui suit :
□ Approbation de la
cession des parts so-
ciale entre :M. EL HA-
MEDI HAKIM (cédant)
et SALAH KABIRI
,1000 parts sociales
au prix de cent (100)
dirhams chacune ; soit
un prix total de cent
mille (100.000) dhs.

□ La démission du
gérant M. EL HAMED
HAKIM en le remer-
ciant de la période de
son mondat. Nomina-
tion en tant que nou-
veau gérant SALAH
KABIRI, Titulaire de la
C I N n°AD128020, né
le 01/01/1984, domicilié
à Hay maghreb arabi
nr 3346 temara.La
signature sociale sera
valablement engagée
par la signature du gé-
rant SALAH KABIRI.

□ Changement de la
dénomination : SH
DIRECT SARLAU.

□ Changement de
l'objet de la société
: travaux divers ou
construction.

DEPOT LEGAL :

Le dépôt légal a été
effectué au tribunal
de première instance
de Témara en date du
22/12/2025 sous le
numéro 18773.

Pour extrait et mention

STE «SKY 33» SARL

AU CAPITAL DE

100.000,00 DHS

ICE : 003870749000002

- RC 67093

Création

1) Au terme d'un acte
sous seing privé du 05
janvier 2026 à Agadir, il
a été formé une société
à responsabilité limitée
dont les caractéristiques
sont les suivantes :

□ Dénomination : «SKY
33 SARL.

□ Objet : la société a
pour objet«1) Cafe ».

□ Siège social:« :

DOUAR ANOUNFEGUE
HAY DRARGA AGADIR

□ Durée : 99 ans à
compter du jour de la
constitution définitive.

□ Capital : 100.000,00
Dirhams divisé en 1.000
parts sociales de 100,00
dirhams chacune.

□ Année sociale : du 1
er janvier au 31 dé-
cembre.

□ Gérance : Mr.EJ-JA-
MAAY MEHDI est dési-
gnée gérante-Associée
de la société pour une
durée illimitée.

2) Le dépôt légal a été
effectué au greffe du
tribunal de commerce
d'Agadir le 17/01/2026.
sous le numéro 157960
Et inscrit au registre de
commerce le même jour
sous le n° 67093

GARD PRO 24

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 Dhs,
Siège Social : Lot Talaa 8 n°79 rue Ajmane 2 ème étage Hay El AlaouiyeTemara.
Aux termes de L AGE en date du 24/11/2025 de la société GARD PRO 24 société à responsabilité limitée. Il a été décidé le transfert du siège sociale de la société du: Lot Talaa 8 n°79 rue Ajmane 2ème étage Hay El elalaouiyeTemara, a 184 quartier el haouzia bloc E kenitra.
DEPOT LEGAL: Le dépôt légal a été effectuer au tribunal de première instance de Kénitra en date du 07/01/2026 sous le numéros 106652 RC n°80851.

STE ARCADE ASSURANCE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : N 379 BLVRD QUARAOUYINNE PLACE DU 20 AOUT QUARTIER NARJISS-FES
DISSOLUTION ANTICIPÉE
R.C : 63707- ICE :

001968713000070

I- Par décision en date du 02/12/2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 02/12/2025 et sa mise en liquidation amiable. Mr. FECHTALI ADIL demeurant à CASA, LOT TAMARIS ANFA 01 VILLA NR 268 DAR BOUAZZA NOUACEUR, a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiées. Le siège de liquidation est fixé à CASA, LOT TAMARIS ANFA 01 VILLA NR 268 DAR BOUAZZA NOUACEUR, au même titre que l'adresse de correspondance.
II- Le dépôt légal a été effectué au greffe tribunal de commerce de Fès. Le 13/01/2026 sous le N° 21567.

STÉ NACIRKECH CARS

MODIFICATION
Au terme d'un acte sous seing privé en date du 18/12/2025 a MARRAKECH , l'associé de la société NACIRKECH CARS sarl au capital 100000DH a décidé ce

qui suit :

Cession de 1000 parts appartenant a MR MOHAMD TAGHMA au Profit de Mr SOUFIAN MRIZAK
Démission, de MOHAMD TAGHMA de son poste de gérant et nomination de Mr SOUFIAN MRIZAK nouvel gérant unique de la société la mise a jour des statuts de la société pouvoirs divers
Dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal de commerce MARRAKECH sous N 264 A LA DATE 09/01/2026

« MOST WANTED AUTO PARTS » « SARL AU »

CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L

Aux termes d'un acte S.S.P, il a été enregistré à AGADIR en date 19/12/2025 les statuts d'une S.A.R.L AU dont :
□ Dénomination : « MOST WANTED AUTO PARTS » « SARL AU »
□ Objet : Commerce de détail d'équipements automobiles.
□ Siège social : C/O CHEZ STE PREVITE OFFICE A N° 09 ETG 2 IMM MALAK AV KADI AYAD QI AGADIR (M).
□ Capital : 100 000,00Dh
□ Gérance : Mr. MOUAD ID BAH.

□ Dépôt de RC a été effectué au greffe du Tribunal de commerce Agadir, sur le N° : 156978, le : 05/01/2026, RC N° : 66997.

STE BAJ AGRO SARL MODIFICATION D'UNE SARL

Aux termes d'un acte sousseigné privé à EL KELAA DES SRAGHNA en date du 05/12/2025, et enregistrer au service D'enregistrement le 12/12/2025 sous le n° 8426 il a été Établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques Suivantes :
Dénomination : STE BAJ AGRO
Forme juridique : SARL - Objet : - GESTION D'EXPLOITATION AGRICOLES.
Siège Social : NR 511 LAAOUINA EL KELAA DES SRAGHNA.
CO-Gérant : Mr. RITAL HAMZA .
MODIFICATION : I- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date de 03/12/2025 à EL KELAA DES SRAGHNA, - Mr. KHALID AIT BAJJA de nationalité Marocaine, né le 20/11/1977 demeurant à RUE DEMNATE NR 11 EL KELAA DES SRAGHNA titulaire de la CIN N° E542094. A cédé 1000 parts sociales qu'il détenait dans la Société BAJ

AGRO SARL AU , a Mr : - Mr. HAMZA RITAL de nationalité Marocaine, né le 21/07/1998 demeurant à HAY EL AAR-SA NR 75 EL KELAA DES SRAGHNA titulaire de la C.I.N N° Y465918. Mr. MAROUANE SEBTI de nationalité Marocaine, né le 16/12/1999 demeurant à HAY LAOUINA NR 99 EL KELAA DES SRAGHNA titulaire de la C.I.N N° Y486551. L'assemblée générale reconnue que Mr. KHALID AIT BAJJA se démissionner de sa fonction de gérance au sien de la société. Et nomination des cogérants a Mr. HAMZA RITAL et Mr. MAROUANE SEBTI.

La société est engagée par la signature de l'un des cogérants. Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur de l'original. D'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

-La collectivité des associés. Décidé de faire changer la forme juridique de la société. De SARL AU à SARL. Capital : 100 000,00 Dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs
Durée de vie de la personne morale : 99 ans. Le dépôt a été effectué au tribunal de la première instance d'El Kelaa Des Sraghna le : 15/01/2026 sous le N°17/2026 et le registre de commerce N° 6363.

SOCIETE BFATHI PROMO SARL

I/ Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 08/03/2023 à AGADIR, les associés de la société BFATHI PROMO (SARL) ont décidé :

□ La donation des parts sociales :

L'assemblée générale extraordinaire approuve que :

1) Mr BERRADA FATHI Azzeddine, propriétaire de Deux Cent Soixante Dix parts sociales (270 parts), décide de faire une donation de la totalité de ses parts sociales et transporte par ces présentes, en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit en pareille matière, à savoir :

□ Mme BERRADA FATHI Soukaina, donataire, qui accepte les Cent Quatre Vingt (180) parts sociales du capital social de la société; de ce faite les 180 parts sociales se trouvent détenues par Mme BERRADA FATHI Soukaina, de manière à ce que cette dernière devient la propriétaire des 180 parts sociales du capital social de la société BFATHI PROMO

SARL.

□ Mme BERRADA-FATHI Boutaina, donataire, qui accepte les Quatre Vingt Dix (90) parts sociales du capital social de la société; de ce faite les 90 parts sociales se trouvent détenues par Mme BERRADA FATHI Boutaina, de manière à ce que cette dernière devient la propriétaire des 90 parts sociales du capital social de la société BFATHI PROMO SARL.

2) Mme KABBAJ Nadia, propriétaire de Deux Cent Soixante Dix parts sociales (270 parts), décide de faire une donation de la totalité de ses parts sociales et transporte par ces présentes, en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit en pareille matière, à savoir :

□ Mme BERRADAFATHI Kenza, donataire, qui accepte les Cent Quatre Vingt (180) parts sociales du capital social de la société ; de ce faite les 180 parts sociales se trouvent détenues par Mme BERRADAFATHI Kenza, de manière à ce que cette dernière devient la propriétaire des 180 parts sociales du capital social de la société BFATHI

PROMO SARL.

□ Mme BERRADA-FATHI Boutaina, donataire, qui accepte les Quatre Vingt Dix (90) parts sociales du capital social de la société; de ce faite les 90 parts sociales se trouvent détenues par Mme BERRADA FATHI Boutaina, de manière à ce que cette dernière devient la propriétaire des 90 parts sociales du capital social de la société BFATHI PROMO SARL.

□ La Répartitions du capital social:
Suite à la Donation des parts sociales de la société, la totalité des parts sociales (13500Parts) sont répartie comme suite :
- Mme BERRADAFATHI Kenza4500 parts.....
- Mme BERRADA FATHI Soukaina.....4500 parts

- Mme BERRADA-FATHI Boutaina....4500 parts... Soit au Total 13500 Parts Sociales
II/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce d'AGADIR, le 19 Mai 2023, sous le numéro 121720.

Pour Extrait et mention

SOCIÉTÉ UNITE BM-IMMO SARL

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE :
Société UNITE BM-IMMO Sarl

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 04 Novembre 2025 à Agadir, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

□ Dénomination : UNITE BM-IMMO
□ Siege social : C/O NR 9, 2EME ETAGE IMMEUBLE MALAK AVENUE KADI AYAD Q.I AGADIR
□ Objet : PROMOTION IMMOBILIERE
□ Capital Social : 100.000,00 DHS divisé en 1 000 parts sociales
□ Mr BEN MBARK Said détient 200 Parts
□ Mr BEN M'BARK Ahmed détient 200 Parts
□ Mr BEN MBARK El Hassan détient 200 Parts
□ Mme BEN M'BARK Aicha détient 200 Parts
□ Mme BEN MBARK Jamaa détient 200 Parts
□ Nomination des Gérants:
La société UNITE

BM-IMMO Sarl, sera gérée et engagée par la signature des Gérants Mr BEN MBARK Said, Titulaire de la CIN n° J297204, et Mr BEN MBARK El Hassan, Titulaire de la CIN n° JB138149; Tous pour une durée illimitée.
II/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Agadir en date du 04 Décembre 2025 sous le numéro 0154955, la société est immatriculée au registre de commerce sous le n° 66607. Pour Extrait et mention

AZUL MOROCCO EXPORTS

DISSOLUTION ANTI-CIPEE DE LA SOCIETE
Aux termes de l'Assemblée Générale extraordinaire tenue en date du 11/12/2025, il a été décidé ce qui suit :
□ La dissolution anticipée de la société «AZUL MOROCCO EXPORTS» SARL AU
□ La désignation d'un liquidateur
□ Des Points divers
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1^{er} instance Tinghir le 31/12/2025 Sous le numéro 390.